



Paris, Mardi 17 septembre 2002

---

## Allocution de

**Monsieur Gilles de ROBIEN,  
ministre de l'Équipement,  
des Transports, du Logement,  
du Tourisme et de la Mer**

## **États généraux de la Sécurité Routière au Théâtre de l'Empire**

---

Messieurs les Premiers Ministres,  
Messieurs les Ministres, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et responsables d'associations,  
Mesdames, Messieurs les Préfets, les Procureurs,  
Mesdames, Messieurs,

Réunir en aussi peu de temps, autant d'acteurs et de responsables de la lutte contre l'insécurité routière, dont plusieurs ministres, c'est bien la preuve que tous, comme l'a souhaité le Président de la République dans son allocution du 14 juillet, nous voulons nous mobiliser pour lutter contre ce fléau intolérable qui tue, blesse des milliers de personnes, souvent jeunes, mutilées à vie et dont l'existence et celles de leurs proches est un long calvaire.

Nous sommes ici non pour faire le procès de tel ou tel mais pour constater que malgré de nombreuses initiatives prises dans le passé leur efficacité a été insuffisante et que la situation dramatique d'aujourd'hui est intolérable, humainement surtout. Insupportable pour les décideurs que nous sommes et aussi financièrement dommageables pour les coûts qu'elles engendrent sur les familles et les finances publiques.

Notre objectif aujourd'hui, c'est de réfléchir ensemble à la façon de faire changer radicalement les mentalités de beaucoup de conducteurs criminels, qui s'ignorent, à la façon pour la société de signifier clairement la volonté collective de pacifier la route.

Avec mes collègues, Messieurs Nicolas SARKOZY, Dominique PERBEN, Jean-François. MATTEI et Xavier DARCOS nous sommes ici pour écouter, pour mieux comprendre et pour agir en conséquence. Nous voulons proposer dès le prochain comité interministériel de la sécurité routière des mesures rapidement efficaces pour que l'insécurité routière qui caractérise la France connaisse un recul significatif. La France, pays des droits de l'homme, doit faire en sorte que les prévisions d'un chercheur de l'OMS annonçant que les accidents de la route, déjà au 9<sup>ème</sup> rang des causes de mortalité dans le monde avec 1 million de morts par an, et bientôt 3<sup>ème</sup> cause de décès, soient démenties grâce à notre contribution volontariste.

En charge, sous l'autorité du Premier Ministre de la Sécurité Routière, je ne prendrai pas aujourd'hui d'engagements qui ne pourraient être tenus. Mais nous avons à rechercher ce qui va faciliter la réussite d'une politique plus efficace c'est-à-dire plus dissuasive, mais aussi plus éducative et plus préventive.

Ces dernières semaines, ces derniers jours nous ont livré leurs lots habituels d'horreurs et de drames. L'image de victimes innocentes de la délinquance routière, ont défilé sur nos écrans et sur les ondes. Comme une fatalité. C'est cette fatalité que nous devons refuser.

Aux dizaine de milliers d'handicapés, à toutes les familles qui ont perdu un frère, une fille, un parent, nous avons le devoir d'apporter des gages d'écoute de leur souffrance : En refusant l'hécatombe nous ferons en sorte que leurs sacrifices gratuits soient utiles à la prise de conscience collective inscrite sur les pancartes déployées à Talange à la mémoire des 3 adolescents fauchés au bord d'une route : « Plus jamais ça ! ».

Mettons un terme à cette situation qui fait de la moto le type de déplacement le plus dangereux alors qu'il pourrait trouver sa juste place dans les modes de transports individuels, ludiques ou utilitaires.

Mettons un terme à ce gâchis d'avenir qui fait de nos jeunes entre 15 et 24 ans les victimes les plus nombreuses, et de loin, de l'insécurité routière.

Mettons un terme à l'hécatombe sur nos voies dites secondaires si meurtrières.

Mettons un terme aux causes les plus évidentes : l'excès de vitesse constitue l'infraction la plus répandue et proportionnellement la moins réprimée alors que l'excès de vitesse est présent dans plus d'un accident mortel sur deux.

Pour mettre un terme à cette situation, les pouvoirs publics n'ont pas le choix : Ils doivent être en mesure de dissuader en faisant déjà respecter les règles existantes. C'est vrai aussi que les pouvoirs publics doivent améliorer la sécurité des infrastructures, construire des routes sûres, des autoroutes encore plus sûres, ils doivent faire en sorte que l'ensemble des agents de l'État et des collectivités territoriales en charge de la prévention et de la répression agissent avec doigté et rigueur chacun dans son champ de compétence.

Mais cela ne suffira pas, si nous continuons de considérer que la responsabilité est chez l'autre, si chacun d'entre nous, ou presque, ne modifie pas radicalement son comportement.

Pour une réelle pacification routière, ne versons pas dans le discours incantatoire mais recherchons ensemble et concrètement comment rendre crédibles aux yeux de l'opinion publique, les actions ambitieuses que nous allons afficher.

C'est une grande évidence que d'évoquer l'aspect interministériel de la lutte contre l'insécurité routière, tant elle est par nature une problématique qui exige le concours d'un grand nombre de compétences transversales car elle touche à de multiples aspects de la vie quotidienne individuelle et collective.

Mais c'est justement parce qu'elle touche à la vie quotidienne que cette belle et grande cause oblige aussi l'ensemble des élus locaux à s'engager. Nous savons pouvoir compter sur eux.

Aujourd'hui et pour la première fois, si autant de personnalités sont réunies et mobilisées, si des élus aussi éminents qu'Alain JUPPE, ancien Premier Ministre et Maire de Bordeaux sont parmi nous, si autant d'associations ont répondu à notre appel, c'est bien, comme l'ont souhaité le Président de la République et le Premier Ministre, pour montrer l'exemple et leur volonté d'agir ensemble. C'est aussi pour démontrer que prévention -dissuasion- répression, est le triptyque indispensable à l'efficacité.

A travers les trois tables rondes qui vous sont proposées, nous souhaitons entendre publiquement la réalité et écouter les suggestions de l'ensemble des partenaires : institutions européennes et nationales, professionnels de l'automobile, assureurs, caisses d'assurances maladies, éducateurs, chefs d'entreprises, transporteurs routiers, sociétés pétrolières, sociétés d'autoroutes et de travaux publics et bien sûr vous tous les responsables d'associations qui militez sans relâche pour mettre un terme à ce fléau, et à qui nous tirons tous un grand coup de chapeau.

Au rang des toutes premières priorités, il y a bien évidemment la dissuasion et la recherche d'une plus grande efficacité de la chaîne contrôle-sanction.

Nicolas SARKOZY, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales à qui je vais céder la parole, nous dira de quelle façon il envisage de participer à la définition et à la mise en œuvre de cette politique dans le cadre plus général de ses attributions éminentes en matière de sécurité intérieure. Dominique PERBEN, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a accepté de conclure la première Table ronde appelée à répondre à cette question essentielle : « comment mieux faire respecter la règle ? ».

Nous nous tournerons ensuite vers les constructeurs qui ont accepté de nous livrer les progrès qu'ils jugent possibles pour rendre les véhicules plus sûrs. Enfin avec les élus, les responsables associatifs et institutionnels, autour de Jean François MATTEI, ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées et de Xavier DARCOS, ministre délégué à l'Enseignement Scolaire, nous nous interrogerons sur la façon dont nous pouvons nous mobiliser pour développer l'éducation et la prévention des attitudes agressives sur le réseau routier.

Puisse ce quinquennat grâce à votre contribution être marqué par des progrès vraiment significatifs dans le domaine de la pacification routière.

A l'issue le Premier Ministre nous délivrera son message.

Je vous remercie.